

Bonjour,
J'ai reçu une réponse positive
pour ma bourse, mais vu ma situation
familiale et financière, j'aimerais
savoir s'il existe d'autres aides ?
Merci pour votre compréhension,
Bien à vous.

Bonjour,
J'aimerais faire une demande pour une aide
financière. Quelles sont les démarches
pour y avoir accès ?
Bien à vous.

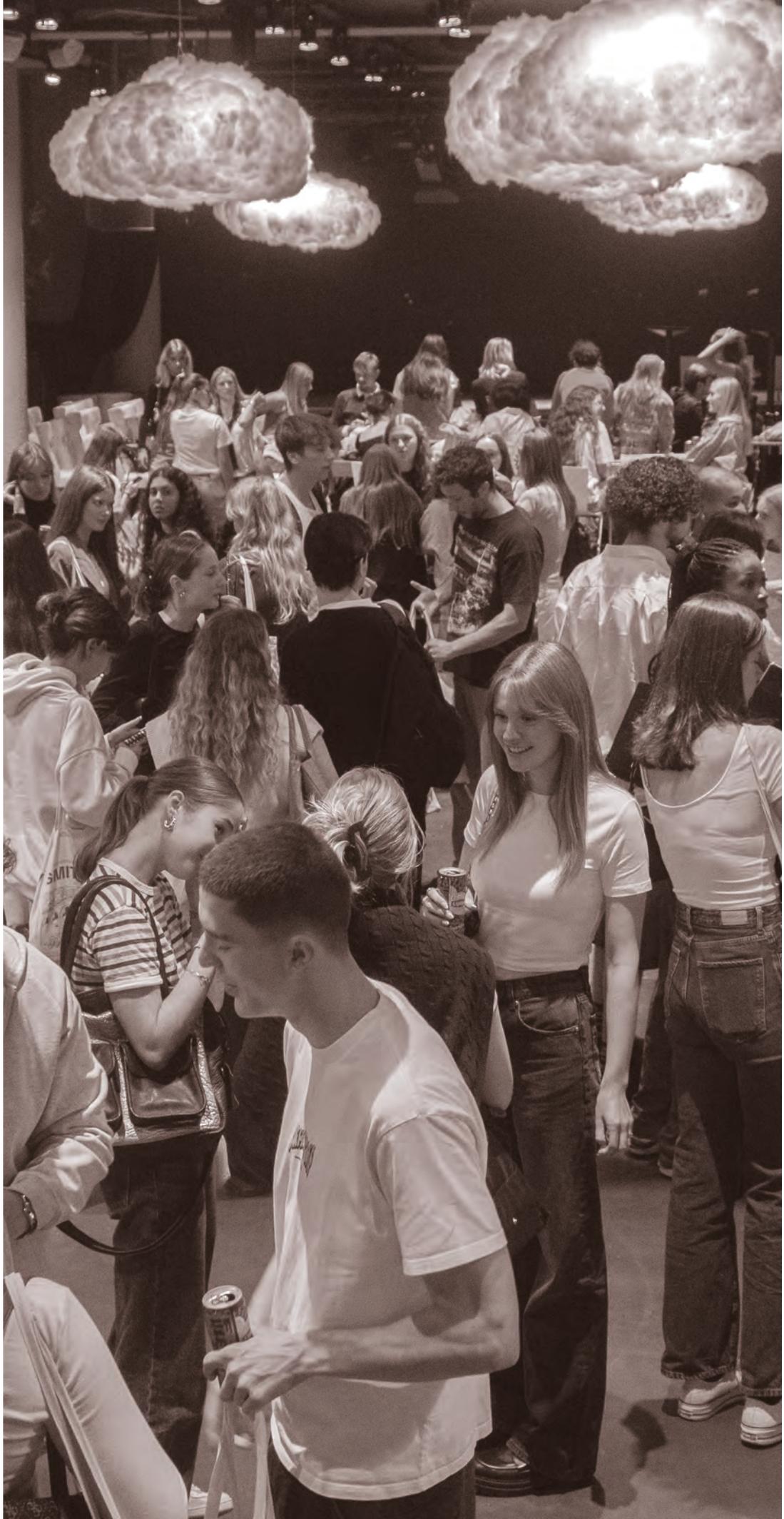
Bonjour Mme Mbala,
Je vous écris pour savoir s'il est possible
d'avoir un Macbook à prêter parce que
le mien bug énormément et je n'ai pas
les moyens de m'en acheter un autre
pour l'instant.
Bien à vous.

Bonjour Evelyne,
Merci beaucoup pour votre réponse si rapide.
Je ne suis malheureusement pas disponible ce
mercredi 07/02. Seriez-vous disponible un autre
jour de cette semaine ?
Passez une bonne journée.

LE CONSEIL SOCIAL

Bonjour,
J'aimerais prendre rdv avec vous,
car suite à certains événements,
j'ai vraiment besoin de parler.
Merci d'avance et bonne soirée.

Bonjour
Je viens vers vous pour un éventuel rendez-vous
pour m'aider à trouver un logement cette année
et une solution pour bénéficier d'aides
s'il vous plaît.
Cordialement.



LE CONSEIL SOCIAL

*Bonjour Madame,
J'ai pas mal de difficultés liées à l'IHECS
en ce moment et je ressens vraiment le besoin
d'en discuter avec vous. Êtes-vous disponible
la semaine prochaine pour en discuter ?
Je vous remercie d'avance.*

Le Conseil social représente un organe officiel au sein de la Haute école, jouant un rôle crucial dans la prise en charge des besoins précaires des étudiants et étudiantes. Son objectif principal est de répondre aux diverses demandes d'aide matérielle, sociale et financière formulées en fonction des situations individuelles. Qu'il s'agisse de soutien financier, médical, psychologique ou juridique, le Conseil social est là pour apporter son assistance, sans distinction de situation académique. De plus, le Conseil a la possibilité de financer ou co-financer tout projet collectif à dimension pédagogique, sociale, culturelle, sportive au bénéfice de la communauté étudiante.

Le Conseil social perçoit un budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est composé de membres élus parmi le personnel et les étudiants et étudiantes ainsi que de la Référente du Conseil social qui assure le traitement confidentiel et anonyme des demandes financières. La présence des étudiants ou étudiantes dans le Conseil permet la transparence dans l'utilisation des subsides sociaux et une participation à la décision.

L'aide du Conseil social est complémentaire et se distingue ainsi des aides publiques dont tu peux aussi bénéficier, en particulier la bourse de la FWB, le statut de condition modeste, ou encore le revenu du CPAS.

Le Conseil social est également composé du Service social, qui te donne accès à des aides centrées sur tes besoins. Tu trouveras toutes les informations à la page 9.

**Pour accéder à l'intégralité
de ces informations :**

WWW.LIVE.IHECS.BE

Qui peut introduire une demande d'aide financière ?

Si tu es actuellement inscrit ou inscrite en tant qu'étudiant régulier ou étudiante régulière au sein de l'IHECS, que ce soit dans un premier ou un second cycle, et que tu es en règle avec les frais d'inscription, tu peux introduire une demande d'aide financière. Tu peux l'introduire dès le 14 septembre, et ce tout au long de l'année académique.

Cette aide financière ne concerne pas les étudiants et étudiantes en formation continue (IHECS Academy) et en Executive Master. Cependant, ceux-ci et celles-ci peuvent tout de même bénéficier de toutes les actions mises en place par le Service social.

Comment introduire la demande ?

- › Tu remplis le document de demande d'aide en ligne sur live.ihecs.be.
- › L'assistante sociale prend connaissance des informations, fixe un rendez-vous et finalise le dossier.
- › L'assistante sociale présente la demande aux membres du Conseil social, lesquels basent leur décision d'octroi d'aide sur des critères définis par ce même Conseil.
- › L'assistante sociale te communique la décision du Conseil dans les 30 jours et met en place le paiement.

Quelles sont les aides financières proposées ?

Si jamais tu te trouves dans une situation nécessitant un soutien financier, sache que des aides sont à ta disposition pour t'assister dans le règlement des frais de scolarité ainsi que de tout autre coût associé de manière directe ou indirecte à tes études. De plus, il est également envisageable d'obtenir un appui financier si tu as l'intention de mener à bien un projet collectif au bénéfice de la communauté étudiante.

MEMBRES DU PERSONNEL DU CONSEIL SOCIAL

Evelyne Mbala Luzolo
Référénte du Conseil social

Luc Vuylsteke

Anne Deneubourg



Jean-François Raskin
Président du Conseil social



Nordine Nabili



Valérie Lecouturier



ET 4 MEMBRES ÉTUDIANTS OU ÉTUDIANTES

EN PLUS DU CONSEIL SOCIAL, TROIS AUTRES AIDES SONT PROPOSÉES

Bourse de la FWB



Cette bourse, délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, te donne la possibilité de bénéficier de la gratuité des droits d'inscriptions ainsi que de la gratuité de tes syllabus. Tu ne peux soumettre qu'une seule demande d'allocations d'études par année académique.

Pour pouvoir y avoir droit, tu dois remplir trois conditions :

- › **Être inscrit ou inscrite comme étudiant régulier ou étudiante régulière**, c'est-à-dire que tu fréquentes un enseignement supérieur de plein exercice (haute école, école supérieure des arts ou université) organisé ou subventionné par la Communauté française. Tu dois être en capacité de fournir une attestation d'inscription définitive.
- › **Être un étudiant ou une étudiante belge** et poursuivre tes études en Belgique. Si tu as une **autre nationalité**, la FWB fait la distinction entre les étudiants et étudiantes :
 - ressortissants ou ressortissantes de l'UE ;
 - ressortissants ou ressortissantes HUE ;
 - les étudiants réfugiés et étudiantes réfugiées, apatrides et protections subsidiaires.



Des conditions en plus s'ajoutent pour les étudiants cités et étudiantes citées ci-dessus. L'étudiant ou l'étudiante de nationalité étrangère doit fournir la preuve qu'aucune allocation d'études ne lui a été octroyée par un autre pays.

- › **Remplir une condition financière, en fonction de ta situation familiale.**

Pour introduire ta demande de Bourse, tu as deux options :

- › soit remplir le formulaire électronique disponible sur le site d'allocation d'étude de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- › soit opter pour la version papier que tu peux télécharger que le site d'allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est impératif que ta demande soit déposée avant le 31 octobre.

Le statut d'étudiant de condition modeste



Le statut d'étudiant de condition modeste peut être accordé aux étudiants et étudiantes dont la demande de bourse auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été rejetée. Dans ce cas, les droits d'inscription sont réduits à 374 € et il est possible de solliciter la prise en charge de ce montant par le Conseil social. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire dédié, disponible sur live.ihecs.be, et de le déposer au secrétariat des étudiants, situé au 1^{er} étage.

Autres bourses

BOURSE COMPLÉMENTAIRE AU BRABANT WALLON

Une aide supplémentaire peut t'être également octroyée par la Province du Brabant wallon.

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

- › être domicilié dans le Brabant wallon ;
- › être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de type court, de type long ou universitaire, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- › être bénéficiaire d'une allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- › avoir introduit ta demande au plus tard le 31 décembre de l'année académique en cours, sauf dérogation exceptionnelle.



Tu retrouveras toutes les informations et le formulaire de demande de bourse sur le site du Brabant Wallon.

EUROPEAN FUNDING GUIDE



Ce guide européen recense une multitude de possibilités de financement pour tes études, en fonction d'un grand nombre de critères. Au total, il répertorie pas moins de 12.320 bourses, subventions et prix.



CELLULE PREMIÈRE ÉCOUTE

La Cellule Première Écoute a été mise en place en 2023 pour l'ensemble des étudiants et étudiantes de l'IHECS. À travers elle, tu as la possibilité de dialoguer en toute confidentialité avec des personnes de confiance, dans un cadre respectueux et empreint de bienveillance. Tous les membres sont volontaires et ont suivi une formation spécifique afin de répondre au mieux à tes besoins. Ton bien-être au sein de l'IHECS est notre priorité.

Pourquoi avoir mis en place cette cellule première écoute ?

Nous avons constaté que la vie étudiante est marquée par des difficultés variées qui peuvent engendrer un mal-être et mettre en péril le suivi de tes études. Notre but est que chaque étudiant et étudiante se sente bien et puisse avoir le soutien dont il ou elle a besoin pour poursuivre son cursus dans de bonnes conditions.

Voici une liste, non exhaustive, des difficultés qui peuvent te conduire à nous contacter :

- › *Tu as du mal à trouver ta place et tes repères au sein de l'IHECS ?*
- › *Tu doutes de tes capacités ?*
- › *Tu rencontres des difficultés personnelles ?*
- › *Tu as du mal à t'intégrer au sein de la communauté étudiante ?*
- › *Tu rencontres des difficultés relationnelles avec d'autres étudiants et étudiantes ?*
- › *Tu es victime de discriminations, de propos racistes, de violences physiques ou psychologiques, de harcèlement, d'exclusion ?*
- › *Tu as des difficultés avec un membre du personnel ?*

Au besoin, dans le respect de ton rythme et de tes choix, la personne de première écoute t'orientera vers le ou les service(s) compétent(s). Elle peut même te soutenir en t'accompagnant dans cette démarche.

À QUI EN PARLER ?

Sophie Pochet
sophie.pochet@galilee.be
Local E422A

Barbara Dupont
barbara.dupont@galilee.be
Local E401B

Nora de Marneffe
nora.de.marneffe@galilee.be
Local E425



Evelyne Mbala Luzolo
evelyne.mbala@galilee.be
Local E703

Vinciane Verougstraete
vinciane.verougstraete@galilee.be
Local E401A

Nadia Benkassem
nadia.benkassem@galilee.be
Local E406

DIFFÉRENTS SERVICES EN DEHORS DE L'IECS SONT AUSSI À TA DISPOSITION EN CAS DE BESOIN

AMA – BELGIQUE

Fédération des maisons d'accueil
et des services d'aide aux sans-abris

www.ama.be/ama/accueil

SOLIDARITÉ FEMMES – BELGIQUE

Maison d'accueil pour femmes et enfants
à La Louvière

Tél. 064 21 33 03

www.solidarite-femmes.be

ÉCOUTE VIOLENCES CONJUGALES

Le numéro vert "Écoute Violences Conjugales" s'inscrit dans le cadre du dispositif coordonné de lutte contre les violences entre partenaires mis en place en 2008 par le ministre Didier Donfut (en charge de la santé, de l'action sociale et de l'égalité des chances). L'objectif de ce dispositif est de renforcer la lutte contre les violences conjugales en créant une ligne téléphonique gratuite en Belgique francophone.

Numéro d'urgence

0800 30 030

STOP VIOLENCE CONJUGALE BELGIQUE

La fédé militante des centres de Planning Familial solidaires a mis en ligne un nouveau site internet de référence en matière de violences conjugales. Ce site est entièrement consacré aux violences entre partenaires : victimes, auteurs, proches et professionnels y trouveront des informations, des aides et des conseils précis et utiles.

www.stopviolenceconjugale.be

LA BULLE – BELGIQUE

Centre de Planning et de Consultation Familiale
à Binche, Chimay, Fleurus, La Louvière et Thuin

www.la-bulle.org

CPVCF – BELGIQUE

Centre de prévention des violences conjugales
et familiales

L'ASBL propose un accompagnement spécialisé à toute personne concernée par les violences conjugales et/ou intrafamiliales (femmes majoritairement) venant de tous les milieux sociaux, culturels, professionnels, religieux, ethniques et philosophiques.

Boulevard de l'Abattoir 27-28

1000 Bruxelles

Tél. 02 539 27 44

www.cpvcf.org

L'ÉGLANTIER – BELGIQUE

Accueil pour femmes seules ou accompagnées
d'enfants

www.leglantier.be

CVFE – BELGIQUE

Collectif contre les violences familiales
et l'exclusion à Liège

www.cvfe.be

Laureen Donadieu
laureen.donadieu@galilee.be
Local E421

Elisa Pomponio
elisa.pomponio@galilee.be
Local GC 3^e étage

Martine Colot
martine.colot@galilee.be
Local 021



Valérie Lecouturier
valerie.lecouturier@galilee.be
Local E404



Claire Hennes
claire.hennes@galilee.be
Local 419



Anne Pittomvils
anne.pittomvils@galilee.be
Local GC 305



WWW.LIVE.IECS.BE

DIFFÉRENTS SERVICES EN DEHORS DE L'HECS

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Numéro d'urgence
0800 32 123

TÉLÉ-ACCUEIL

Situation de crise sociale, morale
ou psychologique

Numéro d'urgence
107

(service d'écoute 24h/24 – 7j/7)

Contacts

Bruxelles : Tél. 02 538 49 21
Région de Charleroi : Tél. 071 47 50 34
Région de Liège : Tél. 04 342 77 78
Région de Luxembourg : Tél. 063 23 40 76
Région de Mons : Tél. 065 35 22 29
Région de Namur-Brabant wallon :
Tél. 010 45 79 46

RAINBOW HOUSE

Soutien juridique, social, psychologique
ou médical aux personnes LGBTQIA+

Rue du Marché au Charbon 42
1000 Bruxelles
Tél. 02 503 59 90

*Bonjour Madame,
Connaissez-vous des associations vers qui
je pourrais me tourner pour parler de mes
problèmes de couple ?*

CPVS BRUXELLES

Centre de Prise en charge
des Violences Sexuelles

Rue Haute 320
1000 Bruxelles
Tél. 02 535 45 42

INFORDROGUES

Conseil de réduction des risques

La permanence téléphonique est ouverte
à toute personne (jeune, adulte, usager
de drogues, proche d'usager, professionnel)
qui souhaite parler et/ou poser des questions
à propos des drogues et de leurs usages.

Tél. 02 227 52 52

*Bonjour Madame,
Depuis le début de l'année, je subis
du harcèlement de la part de certains étudiants.
Je suis perdue et j'ai besoin d'en parler.
Vers qui puis-je me tourner ?
Je vous remercie d'avance.*

*Bonjour,
Je vous contacte, car j'ai besoin d'une aide psychologique.
J'ai besoin de parler à quelqu'un pour savoir si ce que
je traverse est normal. J'ai beaucoup de questions
qui me traversent la tête à propos de mon avenir.
Est-ce possible d'avoir un rendez-vous avec une psychologue ?
Bien à vous.*

LE SERVICE SOCIAL

Le Service social est un lieu d'accueil, d'écoute et de confiance, mais également d'information, d'orientation, de soutien et d'accompagnement pour tous les étudiants et étudiantes. Le service tentera de t'apporter un soutien face à ta situation. Pour rencontrer l'assistante sociale, tu as la possibilité de prendre rendez-vous par e-mail ou par téléphone lors de ses permanences quotidiennes dans son bureau. Toutes les informations partagées bénéficient d'une confidentialité totale.

RÔLE DU SERVICE SOCIAL

APPORTER UNE AIDE PERSONNALISÉE

Nous pourrions aborder toutes les situations difficiles qui font obstacle à ta réussite académique tels que des conflits familiaux, un mal-être au sein de l'école, des difficultés relationnelles, du harcèlement...

APPORTER UNE AIDE ADMINISTRATIVE

Une aide pourra t'être proposée lors de tes différentes démarches administratives. Exemples : CPAS, bourses d'études (FWB, provinces, Europe), statut condition modeste, aide au logement, et aide financière du Conseil social.

PORTER DES ACTIONS DIVERSES

Un accès à diverses actions mis en place grâce au Conseil social pour les étudiants et étudiantes de l'IHECS.

ACTIONS EN SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

SERVICE PSYCHO ÉTUDIANTS

Le Conseil social de l'IHECS (HEG) souhaite intensifier son soutien aux étudiants et étudiantes qui font face à des difficultés médico-psychologiques. Afin de fournir un soutien psychologique de première ligne, des mesures concrètes ont été mises en œuvre, notamment la création d'une permanence assurée par notre psychologue responsable Ximena Olivares. Elle est présente à l'IHECS les mardis et jeudis de 16h à 18h. Des consultations psychologiques sont également assurées par des psychothérapeutes. Ces consultations sont possibles en passant par la Référente du Conseil social (conseil.social.ihecs@galilee.be), qui se chargera d'effectuer le relais de contact auprès des thérapeutes.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSUELLE

En cas d'oubli, le Conseil social met à disposition gratuitement des tampons et des serviettes périodiques en coton bio à l'accueil. Si l'achat de tes produits périodiques pose problème, n'hésite pas à nous contacter par e-mail. **Evelyne Mbala**, assistante sociale et référente du Conseil social, sera disponible pour discuter avec toi des éventuelles aides que nous pouvons te fournir.

ACTIONS EN SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Bonjour,
Existe-t-il une carte sport ?
Si oui, quelles sont les démarches
pour l'obtenir ?
Belle journée.

PRÊT DE MATÉRIEL MÉDIA AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Disposer d'un ordinateur est conseillé pour les études à l'IHECS. Si tu tombes en panne d'ordinateur de manière temporaire (réparation, attente d'un nouvel appareil, perte ou vol, difficulté d'en acheter), le Conseil social peut mettre un PC ou MacBook Pro en prêt. Si ta situation financière t'empêche d'en acheter un, tu peux introduire une demande d'aide financière directe. Dans les deux cas, envoie un e-mail pour expliquer ta situation en précisant ton année d'études à l'IHECS : conseil.social.ihecs@galilee.be

ACHAT DE CARTE DE SPORTS



En collaboration avec l'UCLouvain et l'ULB, l'IHECS te propose de bénéficier de la carte de sport. Pour 25 €* (à l'UCL) et 15 €* (à l'ULB), tu as accès à l'ensemble du programme sportif proposé par l'institution choisie. Ces prix pour l'année sont rendus possibles grâce à l'intervention financière du Conseil Social.

Cette carte te donne accès aux activités sportives régulières organisées à Bruxelles (Solbosch ou Erasme – ULB) ou à Louvain-la-Neuve et Woluwe (UCL) d'octobre à juin (sauf congés et jours fériés).

REMBOURSEMENT DE BILANS LOGOPÉDIQUES

Une demande de remboursement des frais de diagnostic médical peut être introduite par tout étudiant ou toute étudiante ayant une demande validée auprès du SAA (Service d'accueil et d'accompagnement des étudiants et étudiantes à besoins spécifiques).

STUDWICHS À 3 € AU LOFT 58

Cette action du Conseil social contribue à offrir une variété de sandwiches aux étudiants et étudiantes de l'IHECS pour la somme de 3 €.

AISE – AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT



L'objectif de l'AISE consiste à faciliter l'accès au logement à Bruxelles pour les étudiants et étudiantes à revenus modestes, en proposant des tarifs inférieurs à ceux du marché traditionnel tout en garantissant une gestion optimale de leurs biens aux propriétaires.

AJLE – AIDE JURIDIQUE AU LOGEMENT ÉTUDIANT



L'Aide Juridique au Logement Etudiant a été créée en 2020 à l'initiative de la Plateforme logement étudiant (PLE) et de QUID ASBL. Il s'agit d'une aide juridique gratuite pour et par les étudiants et étudiantes issus de l'Enseignement supérieur bruxellois, sur toutes les questions relatives au logement.

STREET LAW CLINIC



La Street Law Clinic en droit social t'informe et t'aide à mettre tes droits en pratique.

Des questions ?
streetlawclinic@ulb.be

Bonjour,
J'aimerais savoir quelles sont les démarches
à faire pour avoir un remboursement
du bilan logopédique ?
Bonne journée.





COMMENT JOINDRE LE CONSEIL SOCIAL ?



Evelyne Mbala Luzolo

*Assistante sociale
et responsable du Service social*

Bureau 703 (Étuve 7^e étage)

Tél. 02 373 51 29

conseil.social.ihecs@galilee.be

Disponible durant les heures quotidiennes
de permanences, sur rendez-vous et par e-mail

PERMANENCE

Lundi et mardi de 9h à 13h

Mercredi et jeudi de 13h à 17h

IHECS

Rue de l'étuve 58-60

1000 Bruxelles

*Bonjour Evelyne,
J'habite à Liège et j'aimerais prendre
un kot l'année prochaine, mais je ne sais
pas où chercher. Seriez-vous disponible
cette semaine pour m'aider ?
Passez une bonne journée.*